

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2020/2021

Les demandes d'inscription incomplètes ne pourront être enregistrées

Fiche à retourner aux Ateliers d'Art, 5 ter, avenue du Bac, 94210 La Varenne Saint-Hilaire

● Renseignements concernant l'élève

NOM de l'élève

PRÉNOM de l'élève M F

Date de naissance

NOM du responsable de l'élève mineur

(pour toute correspondance)

Adresse

Code Postal Ville

Tél. domicile* Tél. bureau*

Portable*

Email de l'élève*

Email du responsable légal*

S'il s'agit d'un mineur, niveau scolaire

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT :

● Autorisation pour les mineurs

Je soussigné(e)

Responsable du mineur (nom et prénom de l'enfant)

Agissant en qualité de : père mère tuteur autre

Sorties des cours :

• Autorise mon enfant à quitter seul le lieu de cours collectif : oui non

● Autorisation « droit à l'image » adulte ou enfant. Votre enfant, vous-même ou vos travaux, peuvent être photographiés individuellement ou en groupe dans le cadre des activités. Ces photographies peuvent être utilisées par les Ateliers d'Art.

oui non

Fait à le

Cochez la case de votre choix

signature obligatoire

Cadre réservé aux Ateliers d'Art

N° de fiche comptable Date d'arrivée

Pièces jointes

Photo d'identité

Dossier complet

Justificatif de domicile

Dossier incomplet

Justificatif de réduction

Dossier en attente

Règlement

Les informations recueillies sont traitées informatiquement dans une base de données qui a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

DEMANDE D'INSCRIPTION À UN OU PLUSIEURS ATELIER(S) - SAISON 2020/2021

1^{ER} ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

2^E ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

3^E ATELIER

Numéro d'ordre d'arrivée

1^{er} choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

Inscription : à l'année à la session aux stages

Si toutefois ce cours n'était pas disponible, indiquer un deuxième choix

2^e choix

Discipline

Professeur

Jour Horaire

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

RÈGLEMENT DE L'INSCRIPTION 2020-2021

Si réduction, précisez le motif :

10 %

- Carte étudiant
- Famille nombreuse
- Carte R.E.L.A.I. jeunesse en cours de validité
- Chômeur
- Handicapé
- « Artistes du Val-de-Marne »
(uniquement pour l'atelier libre de lithographie)
- Parrainage d'un nouvel élève (article 2.15 du règlement)

Uniquement par un élève adulte

Je soussigné(e) déclare parrainer.....
qui n'était pas inscrit en 2019-2020 et qui s'inscrit à l'année à l'atelier
durant la saison 2020-2021. Une fois les informations vérifiées par les Ateliers d'Art,
je demande à bénéficier de la réduction de 10 % prévue au règlement.

signature

5% (2 ateliers)

7% (3 ateliers)

Tarif (hors cotisation) Atelier 1 €
Tarif (hors cotisation) Atelier 2 €
Tarif (hors cotisation) Atelier 3 €
Sous-total €
Réduction applicable arrondie à l'euro inférieur sans les centimes	-..... €
Cotisation annuelle obligatoire Saint-Mauriens 22€ ou Non Saint-Mauriens 38 €	+..... €
Avoir	-..... €
TOTAL €

MODE DE RÈGLEMENT

Possibilité de paiement en 5 mensualités sans frais

..... Chèque(s)

Titulaire du compte :

Banque : Date chèque :

N° du chèque : Montant :

N° du chèque : Montant :

N° du chèque : Montant :

N° du chèque : Montant :

N° du chèque : Montant :

Espèces

N° du reçu : Date :

- Reprise des cours le 28 septembre 2020 -

COMMENT S'INSCRIRE AUX ATELIERS D'ART

- **Compléter la demande d'inscription 2020-2021 (1 par personne)**

- **Joindre :**

- 1 copie de justificatif de domicile pour les Saint-Mauriens (quittance EDF ou téléphone **datant de moins de 3 mois**, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance de loyer, de charges)
- 1 photo d'identité (1 photo par atelier)
- le paiement (chèque à l'ordre des Ateliers d'Art)

- **En cas de réduction :**

joindre la photocopie du justificatif de réduction en cours de validité (carte R.E.L.A.I. Jeunesse, carte famille nombreuse ou livret de famille, attestation chômage, carte étudiant, carte handicapé)
Attention, la réduction famille nombreuse est applicable jusqu'aux 25 ans du dernier enfant.

Les demandes sont traitées et enregistrées par ordre d'arrivée.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré et sera retourné.

ENVOYEZ (OU DÉPOSEZ) VOTRE DEMANDE AUX :

Ateliers d'Art de Saint-Maur-des-Fossés
5 ter avenue du Bac
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE



**Pendant les inscriptions, ouvertures exceptionnelles des Ateliers d'Art
les samedis 29 août, 5, 12 septembre 2020 de 14h à 17h**

*Vous pourrez avoir confirmation de votre inscription par téléphone dès le 17 septembre.
Aucun courrier ne sera envoyé.*

**REPRISE DES ACTIVITÉS LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020
Sauf les chorales, reprise le 17 septembre 2020**

